

## Réunion du 20 mai 2010

**Présents** : Christian SIMON, Jean-Claude RAFFIN, Xavier LETT, Bernard DROT, Jean-Marc COUVERT, Antoine PLA, Georges RIVIERE, Jocelyne MARGUERON, Christian VALLIER, René RATEL, Pierre VALLERIX, Marielle MOLLARD, Roland AVENIERE, Olivier DESSERICH, Jacques TONDA, Christian CHIALE, Gilles MARGUERON, Laurence BILLARD, Nicole PETIT.

**Procurations** : Alain MARNEZY à Bernard DROT.

Le Président ouvre la séance à 20 H 30 et propose d'examiner les questions inscrites à l'ordre du jour.

### **1- APPROBATION DU COMPTE-RENDU PRÉCÉDENT**

Le Comité approuve le compte rendu précédent à l'unanimité.

### **2- ASSAINISSEMENT**

*-Signature des marchés :*

*- Aménagement VRD rue St Antoine Villarodin-Bourget*

Le Comité autorise le Président à signer le marché avec l'entreprise Truchet pour un montant de 996 499,04 €HT.

*- Aménagement VRD Loutraz Est Tranche 2*

Le Président est autorisé à signer le marché avec le groupement Casarin/Martoïa pour un montant de 201 908,50 €HT.

*-Autorisation de reversement d'une subvention*

Le Comité autorise le Conseil général à percevoir pour le compte du SICM, une subvention attribuée par l'Agence de l'Eau pour le dossier de la traversée de Modane et à la lui reverser.

*-Point d'information sur la problématique des odeurs*

Le Président informe les membres du Comité qu'une réunion s'est tenue en mairie de St André pour évoquer ce problème. A la suite de la réunion et dans un souci d'apaisement, le Président a décidé de stopper temporairement le compostage des boues sur le site et a demandé à M. le Sous Préfet de se saisir de ce dossier. M. le Sous Préfet garantit la venue de représentants chargés de faire le point avec les différentes parties.

*- Point d'information rajouté à la demande du Maire du Freney*

A la demande M. le Maire de la commune du Freney, il est abordé la question des malfaçons apparues sur le collecteur communal du Freney réalisé lors des travaux de mise en œuvre du collecteur intercommunal d'assainissement entre Fourneaux et la STEP en 2006 par l'entreprise Truchet. Ce tronçon avait été réalisé sous maîtrise d'ouvrage du SICM à la demande de la commune du Freney.

Le Président rappelle que suite à la découverte de ces malfaçons, l'entreprise s'est engagée à reprendre la partie des travaux concernée par les désordres et d'y remédier à ses frais.

M. Avenière fait alors part du refus du conseil municipal du Freney de voir s'appliquer cette solution et préfère que lui soit remboursée la somme correspondant au montant des travaux non ou mal réalisés.

Le Président ne peut retenir cette solution car il invoque l'illégalité de cette proposition. Il précise que si la commune du Freney estime avoir subi un préjudice, seule une juridiction compétente pourra se prononcer sur l'existence de celui-ci et sur son éventuelle indemnisation. Dans ce cas, la commune du Freney devra ester en justice contre le SICM qui lui a refacturé les travaux et ce dernier se retournerait alors contre l'entreprise mandataire.

M. le Maire du Freney fait alors part de son intention de rencontrer le directeur de l'entreprise Truchet afin de trouver une solution amiable satisfaisante avant d'envisager un tel contentieux.

### **3- ADMINISTRATION GENERALE**

*- Attribution d'une gratification à une stagiaire*

Le Comité décide d'attribuer une gratification exceptionnelle d'un montant de 188 € à une étudiante en stage à l'accueil de la Maison cantonale pendant 2 semaines.

*- Bilan et perspectives du transport à la demande*

Le Président évoque le bilan du transport à la demande. Il fait part de la bonne fréquentation du circuit amont mais déplore l'absence d'utilisateurs sur le circuit aval. Le Comité décide de reconduire cette action et de développer davantage la communication pour développer encore davantage la fréquentation.

### **4- CINEMA**

*- Signature d'une convention avec le cinéma Le Savoie*

Le Comité autorise le Président à signer une convention avec le cinéma Le Savoie pour organiser le transport des films, les échanges de tickets ainsi que la gestion des fermetures des cinémas.

M. Ratel informe le Comité syndical de la récente embauche d'un nouveau projectionniste et précise que la fréquentation du cinéma s'est maintenue pendant la transition de la gestion du cinéma de l'ACA vers le SICM.

## **5- POLITIQUE CANTONALE JEUNESSE**

*- Modification des tarifs*

Le Comité adopte les nouveaux tarifs suivants :

Quotient Familial	Eté (vacances scolaires)	Toussaint (vacances scolaires)	Noël (vacances scolaires)	Février / Pâques (vacances scolaires)	Accès annuel PRJ (hors vacances scolaires)
1	17 €	7 €	12 €	12 €	7 €
2	18 €	8 €	13 €	13 €	8 €
3	19 €	9 €	14 €	14 €	9 €
4	20 €	10 €	15 €	15 €	10 €
Non allocataire CAF	22 €	10 €	17 €	17 €	12 €
Allocataire CAF hors canton	22 €	14 €	17 €	17 €	12 €

## **6- DIVERS**

*- Demande de subvention pour l'aménagement d'une salle d'exposition à la maison cantonale*  
Le comité autorise le Président à demander une subvention au Conseil général pour aider au financement de l'aménagement d'une salle d'exposition au rez de chaussée de la Maison cantonale.

*- Signature d'une convention avec l'association Savoie 2010*

Sur proposition de la commission Animation d'été, le Comité décide l'attribution d'une subvention d'un montant de 5 000 € à répartir entre les différentes animations prévues dans le cadre des festivités pour célébrer le 150<sup>ème</sup> anniversaire du rattachement de la Savoie à la France. Il autorise également à signer une convention avec l'association Savoie 2010 pour percevoir d'autres subventions du CTS et du CDPRA sous réserve qu'il soit stipulé que les associations avancent les fonds nécessaires à l'organisation de leurs animations, le rôle du SICM ne devant se cantonner qu'à la répartition des subventions entre les différentes associations. Il est précisé que cette réserve fait suite aux déclarations de la trésorière de l'Association Savoie 2010 qui avait confirmé en réunion que chaque association gèrerait financièrement son animation, le rôle du SICM n'étant que de répartir les subventions obtenues.

Cette répartition des subventions se fera de la manière suivante :

- Colloque universitaire « passeurs de frontières » 350 €
- Exposition COMITES 150 €
- Conférence F Forray: 100 €
- Exposition « Voyageurs à travers les Alpes » 1000 €
- Manifestations du 1<sup>er</sup> août à la Redoute Marie-Thérèse. 6400 €
- Feu d'artifice sur la Barrière de l'Esseillon 5000 €
- Concert Verdi 2000 €

*- Demande de subvention pour la réalisation du diagnostic du contrat Station Moyenne*

Le Comité autorise le Président à demander des subventions auprès de la Région Rhône Alpes pour participer au financement de la réalisation d'un diagnostic de territoire préalable au dépôt de candidature dans le cadre du Contrat Station Moyenne.

*- Demande de subvention de la commune de Modane de participer au financement du stade de Loutraz*

M. le Maire de Modane sollicite le Comité syndical pour que le SICM participe au financement de la construction d'un stade de football synthétique à la place du stade actuel de Loutraz. Il invoque le fait que l'ensemble des licenciés du club de foot ainsi que les autres utilisateurs proviennent de tout le canton et que ce nouvel équipement servira pour la population cantonale. Le Comité décide l'octroi d'une subvention d'un montant de 70 000 € pour participer à la réalisation de cette nouvelle structure.

*- Ouverture de la commission Animation*

X. Lett informe les membres du Comité que la commission Animation est ouverte à des représentants du monde associatif. Il explique que la désignation de ces membres est provisoire en attendant la tenue d'Assises cantonales de la vie associative qui désigneront les membres de la prochaine commission.

L'ordre du jour étant épuisé le Président lève la séance.

Le Président,  
Christian SIMON